



MONSEIGNEUR FRANÇOIS JACOLIN
PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE
ÉVÊQUE DE LUÇON
ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE *SEDE PLENA* DE LA ROCHELLE

En date du 21 mars 2023, Monsieur l'Abbé Bertrand Monnard, légitimement nommé Postulateur de la cause de béatification et de canonisation de la Servante de Dieu **Marie-Eustelle Harpain**, par le diocèse de La Rochelle, acteur de la cause, a présenté le Libelle de requête pour l'ouverture de la cause de la Servante de Dieu et de l'enquête diocésaine sur la vie et les vertus héroïques ainsi que sur la réputation de sainteté et de signes de la même Servante de Dieu.

C'est avec confiance que j'accède à cette demande, convaincu de son fondement solide et de l'absence d'obstacle à la cause, vus le Nihil Obstat du Saint-Siège en date du 26 février 2024 (prot. N. 350-19/22) et l'avis favorable émis par la conférence des évêques de France en assemblée plénière le 8 novembre 2022.

Conformément aux « Normes à observer dans les Enquêtes diocésaines dans les Causes des Saints », publiées le 7 février 1983 par la Congrégation pour les Causes des Saints, **par le présent Édité je rends public le Libelle de requête du Postulateur et invite tous les fidèles à me fournir des renseignements utiles concernant la cause.**

Toutes les personnes ayant des éléments qui pourraient nourrir le discernement de l'Église, en positif ou en négatif, sont invitées à les faire connaître sans tarder par courrier adressé à :

Cause de Marie-Eustelle Harpain
Maison diocésaine
6, allée du Séminaire
17100 Saintes

FAIT À SAINTES, LE 19 AVRIL 2024



✠ FRANÇOIS JACOLIN
ÉVÊQUE DE LUÇON
ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE *SEDE PLENA*
DE LA ROCHELLE